



BSQF/2025

THÉMATIQUES AU CHOIX :

1. La valorisation de la recherche dans l'organisation du service.

La mission de veille en pédagogie du supérieur, bien que inscrite dans les attributions des conseillers pédagogiques (CP), se heurte à des réalités de terrain contrastées. Sa mise en œuvre oscille entre pratiques individuelles et dynamiques collectives inégalement structurées. L'absence fréquente de dispositifs partagés, tels que des bases de données internes ou des temps formalisés dans les emplois du temps, fragilise la pérennité et l'efficacité de cette veille. De plus, la pression constante liée à la surcharge de travail tend à reléguer cette activité au second plan, sans réel suivi de la part de la hiérarchie. Ces tensions soulignent un manque de reconnaissance institutionnelle de cette mission pourtant essentielle, et interrogent sur les effets à long terme de cette fragilité organisationnelle sur la professionnalisation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur.

2. La place de la recherche dans le statut du CP.

Dans la plupart des services pédagogiques universitaires de notre réseau, les conseillers pédagogiques (CP) exercent majoritairement sous un statut administratif, ce qui limite la reconnaissance institutionnelle de leur engagement dans la recherche. Même lorsqu'un CP est titulaire d'un doctorat, ce niveau de qualification n'est généralement pas valorisé, ni dans la fiche de poste ni en termes de rémunération. Cette situation révèle une tension entre la pratique de la recherche et sa légitimation professionnelle. L'absence de valorisation explicite de la recherche dans la définition de fonction des CP interroge la manière dont les institutions conçoivent leur rôle, au-delà des interventions pédagogiques. Cette problématique soulève la nécessité d'explorer empiriquement la plus-value que pourrait représenter une intégration formelle de la recherche dans les missions des CP, tant pour leur développement professionnel que pour l'évolution des pratiques pédagogiques dans le supérieur.

3. La place de la recherche dans les interactions avec les enseignants/chercheurs.

La légitimité des conseillers pédagogiques (CP) repose en partie sur leur capacité à mobiliser des résultats de recherche pour accompagner les enseignants-chercheurs. Par définition, un enseignant-chercheur est censé être réceptif à des conseils ou des formations fondés sur des résultats de recherche. Pourtant, cette réceptivité ne va pas de soi. Elle varie selon plusieurs facteurs, notamment la discipline de l'enseignant, sa conception de l'enseignement, ainsi que le type de recherche mobilisée par le conseiller pédagogique. La légitimité accordée à cette recherche pédagogique dépend en partie de la proximité perçue entre les cadres épistémologiques de l'enseignant et ceux du conseiller.

4. Le rapport personnel du CP avec la recherche.

Le lien entre les CP et la recherche est personnel et multiple. Certains y trouvent un espace d'expression intellectuelle et de développement professionnel, tandis que d'autres y voient une activité périphérique, voire contraignante. Ce rapport intime à la recherche se situe sur un continuum allant de l'engagement actif à la distance prudente. Comprendre ces positionnements permettrait de mieux accompagner les CP dans leur développement, en tenant compte de leurs motivations, de leurs freins et de leur rapport à l'écriture scientifique

5. Le type de recherche dont les CP sont les auteurs et/ou auxquelles ils peuvent contribuer.

La recherche menée par les conseillers pédagogiques (CP) s'inscrit majoritairement dans une démarche appliquée, étroitement liée à leur pratique professionnelle. Elle porte le plus souvent sur les dispositifs d'accompagnement, les dynamiques d'enseignement-apprentissage ou les transformations pédagogiques à l'université. Ces travaux sont nourris à la fois par les préoccupations concrètes du terrain et par les priorités stratégiques des services, ce qui façonne les objets de recherche ainsi que les modalités de valorisation. Cette tension entre initiative individuelle et réponse à une commande institutionnelle interroge la place laissée à une recherche plus fondamentale en sciences de l'éducation, ainsi que le degré d'autonomie des CP dans la construction de leurs axes de recherche.

6. Le rôle de la recherche dans le développement professionnel.

L'intégration de la recherche dans le développement professionnel des CP reste inégalement formalisée. Si certaines structures encouragent la participation à des colloques ou la production scientifique, ces initiatives dépendent souvent de décisions locales soumises à des conditions restrictives. L'absence de cadre clair limite la reconnaissance de la recherche comme levier de professionnalisation. Une réflexion collective sur les modalités de formation, de valorisation et de reconnaissance institutionnelle apparaît nécessaire pour inscrire durablement la recherche dans les parcours professionnels des CP.

7. Le rôle du CP par rapport au "méta-cadre" (cadre légal, statuts de l'université, règlements, directives européennes, ...).

Le CP évolue à l'interface de plusieurs mondes : académique, administratif, politique. Il joue un rôle de médiateur entre les exigences institutionnelles (cadres légaux, règlements, directives) et les réalités pédagogiques. Cette position hybride l'expose à des tensions, notamment lorsqu'il s'agit de traduire des normes complexes en actions concrètes. Le rapport au cadre légal, souvent perçu comme contraignant, influence directement les marges de manœuvre du CP, en particulier dans des situations sensibles comme les recours ou les réformes structurelles.

8. L'usage de la recherche dans la pratique du CP.

Dans leur quotidien, les CP mobilisent la recherche de manière variable, selon les contextes, les besoins et les outils à leur disposition. Préparer une formation, rédiger une note de synthèse, mener un entretien avec un enseignant supposent de mobiliser des références récentes et pertinentes. La sélection de ces références repose sur des critères exigeants. Certains CP développent des stratégies personnelles de veille (abonnements, alertes, réseaux professionnels), tandis que d'autres peinent à maintenir un lien régulier



avec la production scientifique. Cette diversité d'usages interroge les conditions d'accès à la recherche, le temps disponible pour s'y consacrer, et les compétences informationnelles nécessaires pour en tirer parti dans les accompagnements pédagogiques.

9. Les facilitateurs à l'intégration de la recherche dans les pratiques du CP.

L'intégration de la recherche dans les pratiques des CP dépend fortement du cadre institutionnel dans lequel ils évoluent. Certains établissements mettent en place des dispositifs facilitants (temps dédié, reconnaissance statutaire, soutien à la publication), tandis que d'autres freinent cette dynamique par des contraintes organisationnelles ou un manque de vision stratégique. Les réseaux professionnels et les collaborations intercentres de pédagogie de l'enseignement supérieur-CPU peuvent jouer un rôle structurant, à condition d'être soutenus par des décisions formelles et des politiques claires.

10. Intérêt des alliances et des interactions

L'évolution du rôle des CP vers celui de facilitateur du changement pédagogique appelle à repenser les dynamiques de collaboration entre chercheurs en éducation, enseignants du supérieur et praticiens de l'accompagnement. Pour répondre à cette nouvelle posture, les CP sont amenés à adopter des fonctions d'accompagnement, de médiation et de co-construction. La structuration de ces alliances repose sur la reconnaissance mutuelle des expertises, la mise en place de cadres de travail partagés et la valorisation des démarches collaboratives. Ces interactions sont essentielles pour ancrer les transformations pédagogiques dans une logique de recherche-action, recherche-intervention, ...

11. Le BSQF 2025 comme objet d'étude

Par la thématique choisie ainsi que par la méthodologie proposée, le séminaire sera durant quatre jours un laboratoire de pratiques et de réflexions autour de la recherche dans le métier des conseillers pédagogiques. Se poser en observateur et consigner le vécu des participants constitue, en soi, un possible projet de recherche sur notre thématique.

